

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée

Objet : La France et le Blackout ibérique du 28 avril 2025

Monsieur le Président de la République,

Dans le journal *El País*, la ministre de l'énergie du Portugal affirme que la panne d'électricité ibérique du 28 avril aurait « certainement » été moins grave si l'Espagne et le Portugal disposaient de plus d'interconnexions électriques, soulignant le manque de motivation de ses homologues français. Dans le même journal, le 4 mai, la ministre espagnole de la Transition écologique, somme la France de « prendre conscience que les interconnexions doivent se faire, quoi qu'il arrive ! »

Dans une lettre commune au commissaire européen chargé de l'énergie, les deux ministres affirment que le développement des interconnexions entre la France et l'Espagne « n'est plus une option, mais une responsabilité partagée pour le futur énergétique de l'Europe ». Elles demandent la convocation d'une réunion ministérielle visant à l'imposer à la France. Or cette question relève de négociations bilatérales et de la souveraineté de chaque État-membre.

Devant cette tentative inacceptable d'attribution à notre pays de la responsabilité du blackout dont a souffert la péninsule ibérique, PNC-France rappelle qu'il appartient à chaque État membre d'assurer la stabilité de son réseau, en fonction des choix technologiques qu'il a souverainement retenu. Il est regrettable que la Commission européenne n'ait su imposer à chaque État-membre la mobilisation en permanence sur son territoire de l'essentiel des moyens indispensables à la gestion de l'intermittence de sa production, fragilisant aussi les réseaux des pays voisins. La demande formulée par les deux ministres vise en fait à transférer au réseau européen, via la France, la responsabilité d'assurer la stabilité du réseau ibérique.

La position centrale de la France l'oblige, quand elle développe des interconnexions transfrontalières, à renforcer parallèlement, à ses frais, son réseau national de plus en plus souvent envahi par les surproductions non pilotables de ses voisins, en simple transit. Il est à craindre que notre parc pilote (nucléaire+hydraulique) ne pourra plus répondre à nos propres besoins tout en portant secours à nos voisins, dès lors que les capacités pilotables fossiles européennes s'effondrent.

L'initiative des deux ministres ibériques est inacceptable. La France doit veiller à garder la maîtrise de son électricité et à se protéger des effets de la politique énergétique aventureuse de certains voisins. Elle doit réagir avec vigueur face à cette désinformation, dans l'attente du rapport définitif du régulateur européen, l'ENSTO-E.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma haute considération.

Bernard ACCOYER

Président de PNC-France